



Bureau de normalisation
du Québec

Le BNQ est membre du Système national
de normes (SNN).

CERTIFICAT

Certificat n°: **48479-1-05**
N° de traçabilité : **BNQ-SFI-48479-1**

Date de certification initiale : **18 mars 2015**
Date de décision de certification : **13 mars 2018**
Date d'expiration : **12 mars 2023**

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) certifie que les programmes d'aménagement forestier mis en œuvre par :

NORBORD INC. DIVISION LA SARRE

couvrant la portée suivante :

Activité d'aménagement forestier incluant la planification de l'aménagement forestier, le réseau routier, la récolte, le chargement et le transport du bois, la sylviculture, le suivi et le contrôle forestier et les services de soutien pour les Unités d'aménagement (UA) 82-51, 85-51, 86-51 et 86-52

au site suivant :

210, 9^e Avenue Est, C. P. 280, La Sarre (Québec) J9Z 2X5

ont été évalués et jugés conformes aux exigences de la norme suivante :

SFI 2015-2019 (NORME D'AMÉNAGEMENT FORESTIER)

Le présent certificat est délivré conformément aux procédures du BNQ. Sa validité est vérifiable à l'adresse www.bnq.qc.ca/fr/clients-certifies.html.



Jean Rousseau, directeur principal
Bureau de normalisation du Québec



Anne-Marie Gauthier, ing. f., responsable du programme
Bureau de normalisation du Québec

Le programme du BNQ pour la certification de ce système de gestion est accrédité par le Conseil canadien des normes.
Ce certificat demeure la propriété du BNQ et, conformément aux procédures établies, peut être retiré à l'entreprise.

